

MORLANWELZ EST JUMELÉE AVEC BLAJ (ROUMANIE), PLESZEW (POLOGNE), LE QUESNOY (FRANCE) ET VILLAROSA (ITALIE)
Journal communal d'information - N°105 - Novembre 2021

Morlanwelz.be

/info



VILLAGES DE NOËL

MORLANWELZ
Place Albert 1^{er}
2-3-4-5 décembre

**MONT-SAINTE-
ALDEGONDE**
Ballodrome M. Bailly
11-12 décembre

CARNIÈRES
Place de Carnières
17-18-19 décembre

Prochaine parution du Morlanwelz.be/info

Si vous souhaitez que vos articles (max. 2000 caractères, espaces compris) paraissent et que vos activités soient reprises dans l'agenda, vous êtes invités à remettre les informations nécessaires au service prépresse **avant le 3 janvier 2022**.
Thème politique au choix.

Le journal n°106 sera distribué en février 2022 par les gardiens de la paix et les prestataires de l'A.L.E. avec le soutien financier de l'A.L.E. **Pour toute réclamation à propos de la distribution, merci d'appeler le 064/43.17.87.**

Comité de rédaction/correction

Arlette Bougard,
Rose-Marie Druart
Claudine Lefèvre,
Jacques Pourtois,
Andrée Prévost,
Jean Rossi,
Francois Soumois,
Annette Tilmant.

Editeur responsable

Christian Moureau, Bourgmestre
Hôtel communal,
Rue Raoul Warocqué, 2
Tél.: 064/43.17.17

Prépresse

Nathalie Pietquin
Tél : 064/43.17.39
communication@morlanwelz.be
www.morlanwelz.be

Sommaire

Administration 2 à 15
Cohésion sociale..... 16 & 17
Jeunesse 18 & 19
Tourisme 20 à 22
Développement local..... 23
Espace Citoyen 24 & 25
infos & rubrique médicale 26 & 27
Centre culturel Le Sablon 28

Seuls les textes qui nous parviennent dans les délais ont la possibilité d'être corrigés par le comité. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Toutes les activités reprises dans ce journal sont conditionnées par l'évolution de la pandémie.



Chères citoyennes, chers citoyens,

Les différentes manifestations auxquelles nous étions habitués avant de connaître la crise sanitaire reprennent petit à petit !

Le monde associatif, lors d'événements, doit souvent faire preuve d'ingéniosité pour appliquer les protocoles sanitaires édictés par nos gouvernements. Nous avons donc systématiquement été aux côtés des organisateurs pour les aider à mettre en place des manifestations brassant plusieurs dizaines de personnes et ce en toute sécurité (marche gourmande, journée sans voiture, fête d'Halloween...).

Les commerces se sont eux aussi adaptés aux mesures sanitaires et doivent à nouveau faire face à la mise en place du «*co-vid safe ticket*» (CST). Cette mesure vise essentiellement à nous protéger et à nous rappeler que le taux de vaccination est encore trop faible en Wallonie pour reprendre l'ensemble de nos activités sans devoir les adapter. Nous sommes conscients que les efforts consentis sont souvent lourds de conséquences mais les *gestes barrières* doivent rester de mise si nous voulons reprendre au plus vite notre vie d'antan.

Le marché de Noël de Morlanwelz s'adapte également et connaîtra un lifting complet... Les chapiteaux n'existeront plus et feront place au «*Village de Noël*» composé de 15 chalets disposés sur la Place Albert 1^{er}. Nous voulons, lors de cette reprise, retrouver la joie et la convivialité des traditionnels marchés de Noël. Le village de Noël se déplacera ensuite à Mont-Sainte-Aldegonde et finira son voyage à Carnières une semaine avant Noël. Notre entité pourra vivre au rythme des fêtes de fin d'année !

Ces activités seront évidemment conditionnées par l'évolution positive ou négative de la pandémie...

Nous vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année.

*Christian Moureau,
bourgmestre*

*& François Devillers,
échevin des fêtes et du folklore*



Fermeture de l'agence Belfius de Morlanwelz

Une fois de plus, nous avons été mis devant le fait accompli !

Chers et Chères citoyen(ne)s,

Sans aucune concertation venant de la part de Belfius, nous prenons acte de leur volonté de fermer leur dernière agence bancaire se situant sur la Grand' Place de Morlanwelz à dater du 15 novembre 2021.

Les presque vingt mille habitants de notre entité avaient déjà connu dans le passé la fermeture de l'agence située sur la Place de Carnières (à l'époque dénommée «*DEXIA*») laissant une bonne partie de la population sans autre possibilité que de devoir se déplacer vers une autre agence.

Aujourd'hui, nous constatons avec amertume un manque flagrant de considération envers nos concitoyens et nos commerçants locaux ! Il est loin le temps du «*Crédit Communal*» !

Nous ne restons évidemment pas les bras croisés. Nous entamons dès à présent des démarches auprès d'autres plateformes bancaires afin d'étudier la possibilité d'implanter des distributeurs de billets sur le territoire de Morlanwelz. Nous souhaiterions offrir un service décent à notre population et serions en droit d'obtenir au minimum le placement d'un appareil «*bancontact*» pouvant desservir Carnières et Mont-Sainte-Aldegonde.

Nous solliciterons également les institutions bancaires restées sur le territoire afin de leur demander de garantir aux habitants de Morlanwelz un accès gratuit aux automates pour le retrait d'argent mais aussi pour la rédaction de virements et l'impression des extraits de compte.

Nous invitons dès aujourd'hui les enseignes bancaires restées dans notre commune à accueillir au mieux les Morlanwelziens, Carnièresois et Aldegondois pour leur offrir un service de qualité et de proximité.

*Pour le Collège et le conseil communal,
Le Directeur général, J-L. Lambrechts
Le Bourgmestre, C. Moureau*



Concours d'affiches des carnivals 2022

L'administration communale organise un concours pour l'affiche officielle de chaque carnaval de l'entité de Morlanwelz.

3 catégories possibles : Mont-Sainte-Aldegonde Morlanwelz-Mariemont Carnières

Le concours est ouvert à tous les artistes, graphistes professionnels ou amateurs.

Inscription obligatoire pour le 30 novembre

Le concurrent s'inscrit par l'envoi d'un mail de participation accompagné d'un CV reprenant ses coordonnées complètes. Il y précise obligatoirement la (les) catégorie(s) dans la(les) quelle(s) il participe. L'inscription est gratuite et doit être adressée à activites@morlanwelz.be

Œuvres à rendre pour le 2 décembre

Un seul projet est accepté par catégorie. Le(s) projet(s) doit(vent) être déposé(s) (version numérique et/ou papier) au plus tard le jeudi 2 décembre 2021 auprès du service festivités, Administration communale,
2 rue Raoul Warocqué - 7140 Morlanwelz
064/431.779 ou 739 - activites@morlanwelz.be

Pour les lauréats... 500-€ de prix

Les lauréats du concours reçoivent la somme de 250,00-€ par paiement sur leur compte bancaire ainsi que des chèques valeurs d'un montant total de 250,00-€ échangeables dans les commerces locaux participants.

En pratique...

Le concurrent doit prendre contact avec le service des festivités pour régler les modalités pratiques du dépôt de son (ses) œuvre(s). En cas de support «papier», la numérisation sera effectuée par le service communication. En cas de support numérique, une copie papier sera également effectuée.

- Si le projet numérisé excède la taille de 5 Mo, celui-ci devra être envoyé via un site d'envoi de gros fichiers.
- Format obligatoire : A3 (portrait, 42cm de haut et 29,7cm de large). Pour les fichiers numériques, il est demandé une qualité de 300dpi, avec un bord perdu de 5mm si possible.
- Supports obligatoires : papier et/ou numérique sous les deux formats PDF et JPG.
- Les fichiers devront être enregistrés comme suit : «CONCOURS_AFFICHE_MLZ(2022)_NOM_Prénom_catégorie».

Les projets retenus sont exposés au grand public du 10 au 16 décembre 2021 et l'annonce des lauréats se déroulera le jeudi 16 décembre 2021.

Consultez le règlement complet sur notre site www.morlanwelz.be > [ma commune](#) > [services communaux](#) > [culture – festivités – sports](#) ou rendez-vous au service festivités de l'administration.



Prolongement de la date limite pour le «Guide des commerçants» : c'est gratuit, mais il faut nous contacter pour y figurer !

Chers commerçants, nous prolongeons le délai pour figurer gratuitement dans le «Guide des commerçants» qui sera mis en page et distribué par nos soins dans toute l'entité.

La nouvelle date limite pour nous envoyer vos informations est le 30 novembre 2021.

Si vous désirez faire découvrir vos activités et que votre commerce figure

gratuitement dans le guide, nous vous demandons de bien vouloir **envoyer une photo, un logo, un lien vers votre site et/ou réseaux sociaux, une explication de votre activité, vos coordonnées complètes et vos horaires avant le 30 novembre 2021 à activites@morlanwelz.be** ou par courrier à l'attention du service économie locale au n°2, rue Raoul Warocqué à 7140 Morlanwelz.

Infos au 064/43.17.79

Morlanwelz, à la vitesse de la lumière !

Unifiber, la coentreprise d'Eurofiber et de Proximus, va déployer son réseau de fibre à Morlanwelz !

Aujourd'hui, tant dans la sphère professionnelle que privée, une connectivité efficace est indispensable. Vidéoconférences, webinaires, formation à distance, jeux, vidéo, etc., les limites de nos moyens de connexion actuels sont de plus en plus évidentes. D'autant plus que la demande ne fera qu'augmenter dans les années à venir.

Dans ce contexte, la fibre présente tous les avantages de la technologie de connectivité du futur, celle qui soutiendra les innovations digitales des prochaines décennies. La fibre optique offre une connexion stable, hyper rapide (jusqu'à 1Gbps) et bidirectionnelle, qui permet de surfer sans perturbation, quel que soit le nombre de personnes sur le réseau !

Unifiber a pour mission d'accélérer le déploiement de la fibre en Wallonie aux côtés de son parent, Proximus. Son objectif est de raccorder 500.000 foyers wallons à la fibre optique d'ici 2028, et ce dans les communes à densités moyennes, tandis que Proximus s'occupe des grandes villes. Ce sont près de 800 millions d'euros qu'Unifiber va investir pour offrir la vitesse de la lumière aux citoyens de ces communes, sans qu'elles déboursent 1-€ !

Le réseau installé par Unifiber sera mis à la disposition de tous les opérateurs/fournisseurs d'accès internet (ISP's) de manière ouverte, transparente et non discriminatoire. Une fois la fibre installée dans leur quartier, les citoyens pourront demander à leur opérateur actuel de passer à la fibre !

Christian Moureau, votre bourgmestre, s'est dit «très content» : *«La fibre optique dans tous les foyers de notre commune va nous permettre de passer à un avenir numérique».*

Unifiber et les autorités locales travaillent ensemble pour s'assurer du bon déroulement du projet de déploiement sur le territoire. Unifiber communique régulièrement avec les riverains afin de les tenir informés de l'avancement du projet.



www.unifiber.be
contact@unifiber.be
02/790.66.00



Le FttH, c'est quoi?

Le Fiber-to-the-Home (FttH), c'est la fibre optique jusqu'au domicile (de l'abonné).

La fibre optique est la technologie d'accès Internet de l'avenir: contrairement aux réseaux d'accès actuels tels que le cuivre et le câble coaxial, la capacité de la fibre est pratiquement illimitée. Avec un doublement du trafic internet tous les 18 mois, cette technologie s'avère rapidement indispensable.

Cela implique qu'une fois qu'un foyer est connecté à la fibre optique, celui-ci peut bénéficier d'un Internet stable, «surfer» et «gamer» avec une connexion ultra-rapide, avoir l'image la plus nette sur tous les écrans. Tout le monde peut être en ligne en même temps, sans aucun problème, même aux heures de pointe. Une technologie prête pour l'avenir.

Un réseau ouvert

Unifiber construit un réseau d'accès ouvert pour les fournisseurs de services de télécommunications en Wallonie.

Tous les opérateurs auront la possibilité de manière transparente et non-discriminatoire de proposer des services de télécommunications à votre domicile via le réseau de fibre d'Unifiber. Consultez la liste des opérateurs sur <https://unifiber.be> ou demandez-la au 02/790.66.00.

Les entreprises intéressées pourront également bénéficier de ce réseau de fibres optiques ouvert si elles sont situées à proximité du réseau d'Unifiber. Dans ce cas, elles pourront aussi se tourner vers divers partenaires télécom B2B (*business to business*) pour le raccordement et la fourniture de services internet aux entreprises.

Déploiement

Au cours des premières années, le déploiement se fera progressivement. Entre 2022 et 2023, quelques dizaines de milliers de foyers seront déjà couverts par le réseau d'Unifiber. Ensuite dès 2024, viendront s'ajouter près de 100.000 foyers chaque année.

Avant de commencer les travaux, des plans détaillés du réseau de fibre optique sont réalisés et des autorisations doivent ensuite être obtenues auprès des communes. Dès que ces permis sont disponibles, Unifiber commence le déploiement du réseau de fibre optique dans la commune.

En plus des résidents de maisons ou d'appartements, Unifiber reliera également à son réseau de fibres optiques les entreprises intéressés, les villes et communes, les centres sportifs, les bibliothèques, les écoles, les hôpitaux, les stations mobiles etc. Chacun pourra bénéficier des nouveaux services numériques des opérateurs partenaires de notre réseau.

Plan hivernal

Protégez-vous !

Le Plan communal d'urgence (PLANU) vous donne quelques conseils pour affronter l'hiver :

- Évitez de sortir aux heures les plus froides et les jours de neige et/ou verglas.
- Buvez fréquemment des boissons chaudes (soupe, tisane, thé...) et évitez l'alcool.
- Ne surchauffez pas votre logement, gardez une température ambiante (+/-19°) et fermez les pièces les moins habitées.
- Si vous devez prendre votre voiture, prévoyez des couvertures.
- Restez éloigné du chauffage quand vous vous reposez.
- Portez plusieurs couches de vêtements ou des laines polaires.
- A l'extérieur, portez un bonnet, des gants, une écharpe.
- Si vous avez un nourrisson, couvrez-lui bien la tête, les oreilles, les mains et les pieds.
- Aidez les personnes les plus fragiles.

Si vous remarquez une personne en difficulté, prévenez le **115** ou demandez de l'aide.



Santé

- Aide médicale urgente ou service d'incendie : 112
- Médecin de garde : 1733
- Pharmacie de garde : 0903/99.000
- Respect seniors : 0800/30.300
- Croix-rouge : 105 ou 0498/70.39.01
- Polyclinique *Acacia* : 064/45.15.27
- Prévention suicide : 0800/32.123
- Centre antipoisons : 070/245.245

Sécurité

- Police : 101 ou 064/513.200
- Agents de quartier : 064/513.120
- Intempéries extrêmes (inondations...) : 1722
- Gardiens de la paix : 064/43.17.87
- PLANU (Plan communal d'urgence) : 064/43.16.12

Social

- Service de prévention: 064/43.17.07
- Plan de cohésion sociale (taxi de la solidarité - aînés) : 064/43.17.33
- CPAS (service social) : 064/43.16.24
- Ecoute violences conjugales : 0800/30.030
- Besoin d'aide pour déblayer la neige ? Rendez-vous à la page 6.

Ça se passe à la Bibliothèque



La Bibliothèque communale reçoit l'écrivain belge **Giuseppe Santoliquido** pour son roman solaire *L'été sans retour*, paru aux éditions Gallimard. *Ce magnifique roman d'atmosphère se déroule au cœur d'un village du Sud de l'Italie où la disparition d'une jeune fille de 15 ans déclenche un emballement médiatique qui va déchirer toute une famille et un village de paysans et transformer ce drame en véritable spectacle totalement impudique.*



La plume de Giuseppe Santoliquido nous entraîne sous une chaleur torride, au milieu d'odeurs et de bruits d'été, à la découverte d'un monde rural aux portraits implacables et s'interroge sur le rôle et l'influence des médias dans ce genre d'affaire judiciaire. Une rencontre à ne manquer sous aucun prétexte le **mercredi 24 novembre 2021 à 17h** dans les locaux de la bibliothèque (entrée gratuite).

Venez assister aux animations de Claudia Golin le samedi :

- **Bébés lecteurs** de 3 mois à 2 ans 1/2 les 27/11, 11/12 & 18/12 de 10h à 11h.
- **Mini lecteurs** de 2 ans 1/2 à 4 ans les 27/11, 11/12 & 18/12 de 11h à 12h.
- **Maxi lecteurs** de 4 à 7 ans le 11/12 de 13h30 à 14h30.



Informaticien public

Uniquement sur rendez-vous
064/431.698

Besoin d'aide pour des démarches administratives en ligne, déclaration d'impôts, prise de rendez-vous, impression d'un covid safe ticket, problème de logiciel ou de configuration de pc ou de smartphone... ?

L'informaticien public de la bibliothèque est là pour vous aider !



<https://bibliothekaremorlanwelz.wordpress.com>

Section adulte
064/43.16.95

Horaires de la Bibliothèque

Mardi et jeudi : 9h-12h & 13h-17h
Mercredi : 13h-19h
Vendredi : 10h-12h & 13h-17h
Samedi : 9h-15h

Section jeunesse
064/43.16.96

Au Petit Dépannage

Centre Public d'Action Sociale de  Morlanwelz

Un service bien utile !

Au préposé à l'accueil, à l'entrée du Centre public d'action sociale, je demande de prévenir Pierre Guillaume, avec qui j'ai rendez-vous pour l'interviewer. Se présente alors un jeune homme d'apparence robuste, aux épais cheveux noirs bouclés, à la barbe soignée, au teint mat : c'est lui le responsable du service «petit dépannage», chapeauté par le C.P.A.S. Il me conduit et me fait asseoir dans le petit bureau qu'il partage avec un stagiaire.

Quelle a été votre formation et votre occupation principale avant d'être chargé du «petit dépannage» ?

J'ai entrepris la formation «nature-forêt» à l'institut agronomique d'Ath. Je suis ensuite devenu l'aidant d'un spécialiste en aménagement de parcs et jardins.

Vu votre jeune âge, il n'y a pas très longtemps que vous travaillez au C.P.A.S. ?

J'ai trente ans, je suis ici depuis plus d'un an, engagé par la directrice, après un examen théorique. Le bourgmestre a approuvé ma candidature : il me connaissait car j'ai été un camarade de jeunesse de son fils. Donc, il estimait sans doute qu'on pouvait me confier des responsabilités.

Quelles sont-elles ? Que faites-vous dans le cadre de vos fonctions ?

D'abord, je gère les appels qui arrivent, provenant des demandeurs de services ; j'établis le planning des interventions et inscris les clients sur une liste d'attente. Le stagiaire du moment me seconde dans ces tâches et répond au téléphone quand je suis en déplacement.

Je dirige une équipe de huit personnes, des travailleurs sans-emploi qui n'ont pas ou plus droit aux indemnités de chômage et pourront les avoir ou les récupérer par la suite.

Je n'aime pas qu'on m'appelle *chef*, mais je le suis et je m'efforce d'avoir «une main de fer dans un gant de velours». Les ouvriers plus anciens encadrent les nouveaux pour m'aider à les mettre au courant.

Je vais parfois moi-même chez les clients, vois le travail à effectuer, contrôle celui réalisé, et je mets la main à la pâte quand c'est nécessaire.

Nous essayons de garantir un travail «professionnel» même s'il ne s'agit que de bricolage et qu'il n'est pas permis d'empiéter sur le travail des gens de métier. Je dois aussi gérer la facturation.

Enfin, je dois faire un rapport annuel pour la Région wallonne, à laquelle il faut remettre des comptes financiers car elle subsidie le service pour l'achat et l'entretien du matériel que nous utilisons.

Qu'aimez-vous surtout dans votre travail ?

Le contact avec les gens : la population qui a besoin de nos services et aussi les personnes qu'il faut former en vue d'une (ré)insertion à l'emploi.

Et ce qui vous déçoit parfois ?

Le fait que l'on ne puisse pas aider tout le monde parce que nous avons des limites à respecter.

Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

Fournir un service le plus qualitatif possible, et que ceux qui ont travaillé dans le cadre du «petit dépannage» soient devenus des ouvriers polyvalents capables de faire valoir leur expérience.

Vous paraissez très tourné vers les autres, Pierre ?

En effet, j'essaie de faire en sorte que tout le monde soit content... ce qui n'est pas toujours facile !

En conclusion de cet entretien, j'ai pensé que Pierre Guillaume est «the right man at the right place» c'est-à-dire «bien dans son job».

Propos recueillis par Claudine Lefèvre

Travaux qui entrent dans le cadre du «petit dépannage»

En jardinage - pas de grandes dimensions ou quantités !

- tonte des pelouses, bêchage de jardins,
- taille de haies,
- désherbage des abords de l'habitation et des cours,
- ramassage et évacuation de déchets de jardin.

En bricolage - quelques exemples :

- petites réparations (marches d'escalier, bas de porte, châssis ou volet coincé, plinthe...),
- remplacer des carrelages, une ampoule, un robinet ; accrocher une lampe, réparer une sonnette, refixer une planche ou une étagère, déboucher un évier, un w.c., un lavabo ; installer un appareil électroménager ; peindre une porte, un châssis, un meuble, un mur..

Tarif : de 6 à 13-€ selon les publics concernés.

Contact : Pierre Guillaume - 064/43.16.43
pierre.guillaume@morlanwelz.be





Journée sans voiture 2021, une réussite !

Ce dimanche 19 septembre s'est tenue notre 12^e journée sans voiture, après une année sabbatique en raison de la Covid-19.

Cette reprise a été une réelle réussite ! Vous avez été nombreux à répondre au rendez-vous, sous une météo magnifique.

Les enfants ont pu se faire grimer, découvrir les animaux de la ferme et s'initier à l'équitation sur la place de Carnières.

Les cuistax de la rue Vanrôme ont comme d'habitude rencontré un franc succès... toutes les 2 minutes, un cuistax quittait le stand !

Le Musée Alexandre-Louis Martin a proposé une initiation à la peinture.

Les plus grands et les parents se sont rendu compte de l'efficacité de la ceinture de sécurité en expérimentant le *véhicule tonneaux* de la police.

Les cyclistes et les motards de la police ont parcouru le périmètre pour le plus grand bonheur des tout-petits, impressionnés par nos forces de l'ordre.

Notre Clown Alfonso a répandu sa bonne humeur contagieuse de Carnières à Morlanwelz ! Une calèche a relié sans relâche Carnières à Morlanwelz.

Les jeux gonflables, un sculpteur de ballons, notre Jazz Band carniérois, l'ASBL «Au Bonheur de Vica», la course de caisses à savons, les jeux en bois de la Maison de la laïcité...

Tout était réuni pour faire de cette journée une réussite et pouvoir envisager, nous l'espérons, si les conditions le permettent, une journée sans voiture 2022 avec encore plus d'activités !

Infos auprès du service mobilité
mobilite@morlanwelz.be - 064/43.17.50



L'Agence Locale pour l'Emploi recherche des prestataires !



L'ALE de Morlanwelz recherche **des technicien(ne)s de surface** pour du nettoyage de locaux pour des associations, des A.S.B.L. et communs d'immeubles de l'entité ainsi que **des accueillant(e)s extrascolaires pour les garderies** dans les écoles.



Pour tout renseignement, prenez contact avec Dominique Van Den Berge, responsable du service 064/43.17.15 - 0492/60.31.91 - ale@morlanwelz.be
www.morlanwelz.be > rubrique «emploi»
 Président de l'ALE : Gérard Mattia, échevin de l'emploi

Conditions pour pouvoir s'inscrire à l'ALE :

- Être inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé depuis un an et bénéficiaire d'allocations depuis au moins un jour.
- Avoir moins de 45 ans et bénéficiaire d'allocations de chômage depuis au moins deux ans.
- Avoir plus de 45 ans et bénéficiaire d'allocations de chômage depuis au moins six mois.
- Avoir bénéficié d'allocations de chômage pendant au moins 24 mois au cours des 36 mois précédant l'inscription à l'ALE.
- Bénéficier d'un revenu d'intégration ou de toute autre aide sociale financière équivalente.



Bureau de l'Agence Locale pour l'Emploi : entrée par la rue Arthur Warocqué (en face du centre médical Arcadia), à côté du parking communal.



L'équipe des prestataires de l'ALE lors de la journée sans voiture



La gare de Carnières est refaite !

Un peu d'histoire :

La gare de Carnières, située à la rue de la Station, a été mise en service en 1865.

A l'origine, les trains effectuaient la liaison entre Marchienne-au-Pont et La Louvière-Centre.

A présent ils relient les gares de Luttre à Charleroi-Sud via La Louvière. Dans les années 1900, le bâtiment de la gare fut remplacé par un second, plus grand de 2 étages.

Au fil du temps, l'édifice s'est dégradé et la gare de Carnières a fermé définitivement ses portes au printemps 1993. La gare est alors abandonnée.



Après

Les facilités d'accès, de parking, de transport en commun pour s'y rendre, permettront au plus grand nombre de profiter de ces nouvelles installations.

Au plaisir de vous y rencontrer... prochainement !

*Pour le collège communal,
Géraldine Cantigneaux
présidente du C.P.A.S. de Morlanwelz
En charge de la petite enfance, de l'ONE
et de la jeunesse*



Avant

Il y a quelques années, la commune a décidé d'acquérir et de réhabiliter le bâtiment, qui tombait en ruines. L'enveloppe extérieure a été rénovée. Il ne restait plus qu'à lui trouver une affectation. Dernièrement, la commune a repris, en qualité de *pouvoir organisateur (P.O.)*, la consultation pour enfants de l'ONE de la rue des Ecoles, dans le quartier des Trieux car celle-ci risquait de disparaître.

L'administration communale a décidé d'affecter à l'ONE l'usage de ces locaux. Pour ce faire, ceux-ci viennent de faire l'objet de travaux importants de rénovation.

Côté financier, un montant de 392.000-€ a été prévu au budget et est issu d'un droit de tirage de 300.000-€ auprès de l'IDEA et 92.000-€ sur fonds propres. Les travaux ont commencé début de l'année 2021 et sont en passe de se terminer. Le déménagement de l'ONE est prévu avant la fin de l'année.

Les installations permettront de maintenir, dans de très bonnes conditions, la consultation pour enfants de l'ONE, ainsi que ses ateliers «parents-enfants».

La volonté du conseil communal était d'adjoindre une salle polyvalente, de manière qu'occasionnellement l'une ou l'autre réunion voire exposition puisse s'y tenir. Cette salle pourrait être un lieu de discussions et d'échanges dans un quartier à forte densité de population.

Restauration de la

Statue Abel Warocqué

La statue, en bronze patiné avec un socle en pierre bleue, est située sur la Grand-Place de Morlanwelz. Elle avait besoin depuis un bout de temps d'un petit rafraîchissement !

6.352,50-€ ont été investis pour la rénovation, subsidiée par l'AwaP (Agence wallonne du petit Patrimoine).

Les travaux ont débuté le 24 mai 2021 et ont pris fin le 4 juin 2021.

La statue est entourée d'un parterre végétalisé (haie basse de buis) la protégeant de la chaussée. Les ouvriers communaux entretiennent ce petit espace vert.



Avant

Pendant

Après

Le Prieuré de Montaigu & la Maison du temps qui passe

Ce 10 septembre, veille des *Journées du Patrimoine*, le bourgmestre Christian Moureau, l'échevin de la culture et du tourisme Giorgio Facco et le collège communal ont officiellement inauguré la *Maison du temps qui passe*, installée au sein du prestigieux cadre du prieuré de Montaigu.

Les *Journées du Patrimoine* ont remporté un vif succès. Ce fut l'occasion de montrer au public nos collections, nos dernières acquisitions et de remettre en valeur le riche patrimoine de notre commune, Morlanwelz.

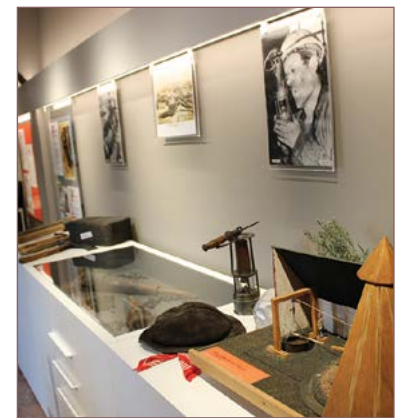
On y retrouve un échantillonnage de l'histoire de Morlanwelz du début du 8^e siècle avec les sondages effectués à la Potrée, en passant par l'Abbaye de l'Olive et ses abbesses pour terminer à l'ère industrielle : les charbonnages, les industries, le Bon Grain, Baume et Marpent, les cimenteries...

Photo : Maria Paola Catalano ©



C'est par une délibération du conseil communal du 24 octobre 2011 que fut décidée la restauration du prieuré de Montaigu et la création de la *Maison du temps qui passe*. Les travaux de réhabilitation complète du bâtiment, débutés en 2017 sous la houlette de l'intercommunale IDEA, se sont terminés en 2020.

Depuis lors, la crise sanitaire avait en partie bloqué l'évolution du projet mais cela a permis entretemps d'obtenir une subvention régionale du *Commissariat Général au Tourisme*, et de réaliser une scénographie muséale qui permet aujourd'hui de mettre en valeur les magnifiques collections du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Morlanwelz.



Le carnaval a bien entendu une place prépondérante dans notre Maison du Temps qui passe.

Les femmes qui ont marqué l'histoire de Morlanwelz traversent les différentes salles et sont bien mises en évidence tant leur rôle fut important, bien que dans l'ombre.

Les mesures sanitaires étant toujours en vigueur, nous accueillons, pour l'instant, le public sur rendez-vous.



Le prieuré de Montaigu, témoin de la splendeur passée de notre histoire communale a retrouvé ses lustres d'antan et une nouvelle jeunesse pour le plus grand plaisir et la fierté de ses habitants.

Contactez-nous :

0476/89.94.13

mariannebragard38@gmail.com

Giorgio Facco, échevin de la culture, des bibliothèques, du patrimoine et du tourisme

Le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Morlanwelz (C.H.A.M.)

Parlons un peu des incivilités !

Consécutivement aux quatre articles traitant du service des travaux, nous souhaitons attirer l'attention de tous les citoyens de l'entité de Morlanwelz au sujet des nombreuses incivilités commises de façon récurrente !

Les ouvriers impliqués appartiennent au service des espaces verts et salubrité, une équipe constituée de 6 ouvriers : Vincent Alaimo, Luigi Cipolla, Jean-Pol Fauconnier, Rocco Sammartino, Fabian Vassart et Ludovic Van De Mergel, placés sous l'autorité de Philippe Henriette.

Je suis accompagnée de Nathalie Pietquin et de Ludovic Van De Mergel pour un parcours dans l'entité afin de faire un constat qui en dit long : plusieurs photos l'attestent. Voyez par vous-même !

Un petit répertoire pour vous aider :

- 1. Gare de Carnières** : déchets à côté des bulles.
- 2. Place Verte** : dépôts réguliers de sacs divers.
- 3. Rue Ernest Solvay et rue Jules Destrée** : dépôts clandestins de toutes natures.
- 4. Chaussée Brunehaut** : sacs bleus à côté d'un garage isolé.
- 5. Placard** : dépôts clandestins réguliers : sacs – appareils ménagers.
- 6. Rue Notre Dame, rue Fond Folie, rue de l'Ermitage** : au pied des bulles : sacs, cartons déposés dès le dimanche soir ou le lundi matin. On constate aussi une erreur des habitants qui ne vérifient pas les jours des collectes respectives.
- 7. Gare de Morlanwelz** : les poubelles publiques débordent : déchets ménagers (pour ne pas acheter les sacs poubelles réglementaires).
- 8. Rue Belle-Hôtesse** : frigos – garde-robes.
- 9. Rue Pont du Nil/rue des Italiens** : tous les jours, sacs divers, saletés, sacs à dos et autres.

10. Cité des Epines : nous découvrons, lors de notre petit tour, des arbres coupés, des blocs en béton, diverses saletés, de nombreux dépôts clandestins toujours aux mêmes endroits et notamment dans la petite ruelle en face de la Croix-rouge !

11. Chaussée de Mariemont : différents déchets à côté des bulles, des boîtes, des vêtements.

12. Appartements Résidence Louise : sacs bleus, cartons, un caddie... bien qu'il y ait une amélioration, il est évident qu'on ne respecte pas les dates d'enlèvement.

13. Quai de la Haine : régulièrement, là aussi, des dépôts clandestins, fauteuils, meubles divers.

14. Rue du Polichêne et le long du Ravel : dépôts réguliers de sacs divers.

15. A Mont-Ste-Aldegonde, rue d'Haine : jets de sacs en tout genre de manière récurrente.

16. Avenue de France à Carnières : les ouvriers ramassent sans cesse des sacs, des frigos, des caisses... et c'est là que nous terminons notre périple bien incomplet.

J'allais oublier la quantité de mégots, de cassettes, de bouteilles (d'alcool) vides, de sachets de frites ou de sandwiches.

Pour rappel :

Déjà paru dans le journal communal n°101 au sujet des déjections canines : il incombe au propriétaire qui promène son chien de ramasser les déjections de l'animal et surtout de ne pas boucher les égouts avec des journaux :

Par exemple :

- Parking Baume-Marpent,
- Pompes funèbres Duvivier,
- Square Roosevelt,
- Val Saint-Jean
- et bien d'autres endroits.



Entretien des trottoirs : compris dans le règlement de Police.

On retrouve aussi de nombreux déchets dans le Bois de Mariemont, dans les ruisseaux et autres lieux isolés.

Tout le temps que les ouvriers consacrent à ramasser ces trop nombreux déchets, ils ne peuvent s'investir dans l'entretien des pelouses, des squares, des chemins.

Temps perdu aussi pour les missions de salubrité et d'embellissement : un bel exemple, le parterre réalisé autour de la statue d'Abel Warocqué sur la Grand'Place.

Auparavant, une collaboration avait été établie entre les gardiens de la paix, la police et l'agent de prévention (amendes administratives). Malheureusement, elle a été annulée, au grand regret du collège.

Au sujet des gardiens de la paix : ils sont formés pour des missions de sensibilisation et de prévention, en établissant des contacts avec la population :

- respect des règlements mis en place ;
- nuisances sonores de jour comme de nuit ;
- conflits de voisinage.

Nos gardiens de la paix - *Véronique Dehaie, Sylvain Fichaux, Nicolas Leon Garcia, Marino De Astis, coordonnés par Amanda Scarafile* - méritent aussi le respect et il est certain qu'ils ne parcourent pas les rues pour se faire insulter ou agresser physiquement comme ce fut le cas lors de la journée sans voiture.

Tous les citoyens doivent savoir que cette collecte régulière de déchets sauvages engendre un coût élevé qui vient s'ajouter au coût réel facturé par l'HYGEA.

Dès lors, ne vous étonnez pas si parfois, il faut augmenter les taxes. Dans ce cas, tout le monde «râle». Prenez-vous en à toutes ces personnes irrespectueuses de l'environnement !

Pour info :

En Wallonie, on collecte 30.000 tonnes de déchets par an. Le montant s'élève à plusieurs millions d'euros ! A notre niveau, Hygea collecte +/- 500kg de déchets par citoyen chaque année.

Notre parcours fut édifiant et révoltant...

Il serait beaucoup plus agréable de se promener dans des communes, des villes propres. Là où des bénévoles ramassent et ramassent sans cesse des détritrus, faisant appel ainsi au respect de la nature et de l'environnement.

Pour conclure, je citerai la petite Marie, 7 ans, qui participait à une journée «propreté» :
«Il faut que les gens arrêtent de jeter des trucs à terre, n'importe où, qu'ils cessent de se débarrasser de choses qu'ils ne veulent plus garder parce qu'ils n'ont pas le courage d'aller jusqu'à la décharge !».
A méditer, je pense...

Merci à Ludovic, ouvrier à l'environnement.

Rose-Marie Druart



Le Plan stratégique de Sécurité et de Prévention

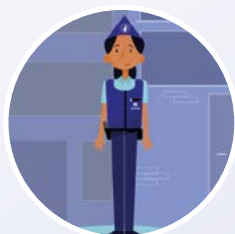


Les gardiens de la paix

Ils sont engagés par la commune comme point de contact sécurité de première ligne pour les citoyens de la commune. Ils ne peuvent pas être affectés à des événements privés.

Leurs missions :

- Augmenter le sentiment de sécurité des citoyens et diminuer les nuisances et la criminalité par leur présence préventive.
- Sensibiliser les citoyens à la sécurité et à la prévention de la criminalité.
- Signaler les problèmes liés à la sécurité, à l'environnement et à la circulation aux services compétents.
- Informer les automobilistes des problèmes et dangers d'un stationnement incorrect.
- Assurer la sécurité des enfants (écoliers), des personnes handicapées et des personnes âgées qui traversent la route.
- Surveiller les événements publics pour assurer la sécurité.



La police locale

Les policiers contribuent à la sécurité et à la qualité de vie de notre société.

Leurs missions :

- Travail de quartier : être à l'écoute des besoins de la population.
- Accueil du citoyen : enregistrer les plaintes et donner les informations.
- Intervention : réagir aux appels urgents, protéger des biens et des bâtiments, patrouiller, arrêter les auteurs d'infractions.
- Accompagnement des victimes : s'occuper des victimes et les rediriger vers des services spécialisés.
- Détection des infractions locales et enquête : chercher des preuves et des témoins, interroger les suspects, sécuriser les lieux d'un délit ou d'un crime.
- Gestion négociée de l'espace public : veiller à l'ordre public et à la sécurité lors de manifestations et d'événements.
- Circulation : prévenir et constater les infractions au code de la route, effectuer des contrôles, rédiger des procès-verbaux.

La police fédérale

Elle contribue à la sécurité et à la qualité de vie de notre société. Ses missions :

- Lutter contre le crime organisé, rechercher des personnes disparues, déployer les unités spéciales, sécuriser des sites, assurer la sécurité sur les autoroutes et dans les transports publics (dans les trains et les gares, dans les aéroports et sur les voies navigables).
- Soutien opérationnel (intervention d'hélicoptères et d'arroseuses, police à cheval, appui canin), soutien administratif et aide logistique aux zones de la police locale.
- Coopération policière internationale.



Les agents de sécurité

Ils veillent à la sécurité du transport public dans les gares, le train, le bus, le métro, le tram, aux arrêts et sur les quais. Ils contrôlent le respect du règlement en vigueur applicable aux transports publics.



Les stewards de football

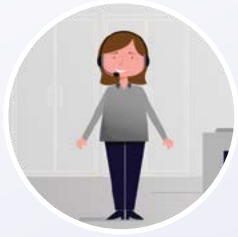
Il s'agit de bénévoles chargés d'assurer le bon déroulement des matchs organisés par les clubs de football. Ils ne sont pas présents sur le terrain de jeu mais tout autour. Ils orientent le public et veillent à la sécurité de tous.



Les gardes champêtres particuliers

Ils assurent principalement le respect de la législation relative à la chasse et à la pêche. Ils interviennent en tant qu'agents de police judiciaire dans les limites de leur district et de leurs compétences, à la demande d'une institution ou d'un particulier.

Vous informe sur les différents métiers de la sécurité



Les opérateurs des centrales d'urgence 112 et 101

Les centrales d'urgence 112 (pour les ambulances et les pompiers) et 101 (pour la police) sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour vous offrir une assistance. Les opérateurs sont toujours prêts à vous aider en cas de besoin. Ils vous rassureront, vous interrogeront sur la situation et vous diront ce qu'il faut faire. Ils informent les services d'urgence ou la police, en fonction de l'aide nécessaire.



Les agents de la protection civile

C'est un service de secours fédéral qui apporte son aide en cas de catastrophe. Ses équipes interviennent avec des moyens spécialisés pour renforcer l'action des pompiers, de la police et des autres autorités.



Les agents de gardiennage

Ils assurent la sécurité des bâtiments, des biens et des personnes.



Les pompiers

Leurs tâches ne se limitent pas à la lutte contre les incendies. Ils agissent également comme :

- Service d'ambulance pour les urgences.
- Lors d'accidents de la circulation pour libérer les personnes coincées.
- Pour dégager la voie publique après un accident majeur.
- En cas d'inondation, explosions, d'effondrement, etc.
- Pour aider les personnes coincées dans les ascenseurs.

Plan stratégique de sécurité et de prévention
amanda.scarafile@morlanwelz.be
 064/43.17.87

Zone de police de Mariemont
www.police-mariemont.be
 064/513.200 (urgences : 112)



- Afin de compléter les articles des pages 8 à 13
- du journal que vous tenez entre les mains, nous
- vous présentons quelques extraits du règlement général de police, dont vous pouvez consulter l'intégralité sur www.morlanwelz.be ou au commissariat de police.

Les déchets / saletés

Selon l'article 294 : «...sera passible d'une amende administrative, l'abandon de déchets tel qu'interdit par le décret du 27 juin 1996 relatifs aux déchets, en ce compris les dépôts qui affectent les cours d'eau.»

Il est interdit :

- de déposer des sacs non conformes contenant des déchets sur la voie publique ou les endroits privés accessibles au public ;
- d'abandonner des canettes, des papiers... ;
- d'abandonner un emballage, un sac poubelle, un bidon d'huile usagée, un récipient ou un fût de 200l même vide, des déchets inertes même seuls ou en mélange générés par des travaux de transformation réalisés par des non professionnels, des déchets amiantifères ;
- d'évacuer de la boue, du sable ou des ordures se trouvant devant ou près d'une habitation sur la rue, dans la rigole ou dans les bouches d'égout ;
- de laisser des déjections canines ou celles d'autres animaux ;
- de jeter, d'abandonner des mégots, canettes ou chewing-gums ;
- de déposer des vêtements et textiles en-dehors des conteneurs prévus à cet effet ;
- de déposer des écrits, imprimés ou toute autre publicité dans les boîtes aux lettres qui mentionnent clairement la volonté de ne pas recevoir ce genre d'imprimés par le biais d'un autocollant apposé sur la boîte aux lettres et ce, en vue de prévenir la production de déchets publicitaires ;
- de déposer, de faire déposer, d'abandonner ou de faire abandonner des déchets ménagers, des matériaux de démolition, des épaves, ou toute chose ou tout objet sur la voie publique ou tout autre lieu public, sauf ceux prévus à cet effet par autorisation spéciale, telles que par exemple les autorisations relatives aux emplacements de conteneurs ;
- de déposer, de conserver, d'abandonner des déchets ménagers, des matériaux de démolition, des épaves, ou toute chose ou objet sur des domaines privés ou de donner des autorisations en ce sens malgré le fait de la propriété, si aucune autorisation écrite n'a été accordée à cet effet par l'autorité compétente, à côté des bulles à verre.

Le nettoyage des trottoir et des accotements

D'après les articles 77, 78 et 79, les propriétaires, usufruitiers, occupants, mandataires sont tenus :

- de veiller à la propreté de l'accotement aménagé ou du trottoir devant l'immeuble bâti ou non. Autour des églises et des établissements publics, le nettoyage incombe aux concierges, portiers, gardiens des bâtiments, détenteurs des clés ou occupants ;
- de nettoyer ou de faire nettoyer les filets d'eau devant leur maison, cour, jardin ou propriété longeant la voie publique. Nul ne pourra pousser les boues, immondices ou autres objets devant la propriété de son voisin ou dans l'avaloir, il est tenu de les ramasser.

En cas d'occupation par plusieurs ménages, le nettoyage est à charge de ceux qui occupent le rez-de-chaussée et, si celui-ci n'est pas habité, à charge de ceux qui occupent les étages supérieurs en commençant par le premier. En ce qui concerne les établissements et édifices appartenant à une personne morale, l'obligation de nettoyage incombe au concierge, portier ou gardien desdits établissements ; en l'absence ou à défaut d'un tel préposé, l'obligation incombe à celui qui a la direction de l'établissement.

Dans le cas d'immeubles à appartements multiples comportant plusieurs propriétaires, l'obligation de nettoyage est à la charge du concierge ou de la copropriété ou du gérant de l'immeuble.



L'utilisation de la voirie

Les articles 64 et 65 nous précisent que sont interdits, sans autorisation préalable et écrite délivrée par le collège communal ou l'autorité compétente :

- toute utilisation privative de la voie publique ou de la voirie communale au niveau du sol au-dessus ou en-dessous de celui-ci ;
- tout placement d'objet sur la voie publique ou sur la voirie communale.

La Commune peut procéder d'office et aux frais du contrevenant, à l'enlèvement de tout objet placé illicitement sur la voie publique ou sur la voirie communale.

Tout bénéficiaire d'autorisation est tenu d'observer les conditions énoncées dans celle-ci.

Poubelles et collectes des déchets

Examinons les articles 145 à 147. Ils précisent tout d'abord que les fréquences et les jours de ramassage des ordures ménagères ordinaires, des PMC et des papiers-cartons sont fixés par la commune en accord avec l'organisme chargé de la collecte. Le ramassage des ordures ménagères s'effectuera toutes les semaines.

Dans le cas où le jour normal de ramassage tombe un jour férié, la collecte sera déplacée en fonction du calendrier de l'organisme chargé de la collecte des déchets (Hygea vous fait parvenir un calendrier chaque année).

Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont impérativement placés à l'intérieur de récipients de collectes réglementaires, sur le trottoir, devant l'immeuble d'où ils proviennent, le long de la voie publique, de manière à ne pas gêner la circulation normale des véhicules, des bicyclettes et des piétons et être parfaitement visibles de la rue.

Le dépôt ne peut pas se faire :

- devant la maison voisine ou propriété voisine,
- au pied des arbres d'alignements,
- autour du mobilier urbain.

Dans le cas où l'immeuble n'est pas accessible par une voie carrossable pour raison de travaux ou pour toute autre raison ne permettant pas le passage du véhicule de ramassage, le dépôt doit obligatoirement être effectué à l'angle de la voie carrossable la plus proche, et de manière à ne pas gêner les riverains immédiats ainsi que la circulation des piétons et des véhicules.

En cas de travaux, le bourgmestre peut obliger l'entrepreneur à placer les récipients de collecte des riverains à un coin de rue accessible pour l'organisme de collecte.

Le dépôt doit se faire avant 5h30 le jour fixé pour la collecte. En aucun cas, ce dépôt ne peut être effectué la veille avant 18h.

L'usager prendra également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques. Quelle qu'en soit la raison, les déchets non enlevés le jour de la collecte par l'organisme chargé de celle-ci doivent être rentrés le même jour à 20h au plus tard.

Les déchets se trouvant à côté, sur ou sous les récipients ne sont pas enlevés. Les déchets présentés d'une manière non conforme ne sont pas enlevés.

La commune ou le collecteur désigné peut, à tout moment, analyser le contenu des récipients.

Les récipients de collecte sont soigneusement fermés de façon à ne pas souiller la voie publique. Les habitants qui présentent à l'enlèvement les récipients contenant les déchets sont responsables de l'éparpillement éventuel de leur contenu sur le trottoir et sont personnellement tenus de débayer les lieux.

Le poids de chaque récipient de collecte soulevé manuellement ne peut excéder 15 kg.



DEJECTIONS CANINES

Si vous ne les ramassez pas,



C'EST ELLE QUI LE FERA ?

Les crottes

Selon l'article 100, les propriétaires, les détenteurs ou ceux qui ont la garde d'un chien sont tenus de faire disparaître les excréments défectés par l'animal sur l'espace public en ce compris les squares, les parcs, les espaces verts des avenues et jardins publics mais à l'exception des caniveaux et des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet.

A cet égard, toute personne accompagnée d'un chien doit être en possession d'au moins un petit sac spécial ou de tout autre moyen permettant de ramasser et d'emporter les déjections canines.

- Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux sont tenus de les empêcher :
- de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs ;
- d'endommager les plantations ou autres objets se trouvant sur l'espace public ;
- d'effectuer leurs besoins sur la voie publique ailleurs que dans les filets d'eau ou aux endroits spécialement prévus à cet effet.

Toute infraction est susceptible d'une amende administrative.

**SERVICE DE PREVENTION (PSSP)
Service des gardiens de la paix**

amanda.scarafila@morlanwelz.be

064/43.17.87

**Place de Carnières, 48
7141 Carnières**

Les activités GRATUITES proposées par le Plan

Pour les ados

Opération «Jobs étudiants»

Besoin d'aide dans la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation ? Besoin d'infos sur le contrat de travail d'étudiant ? Vous désirez postuler pour le projet *été solidaire* ? Vous avez besoin d'aide dans la préparation d'un entretien d'embauche ?

Prenez rendez-vous au 064/43.17.06

Décrochage scolaire

Prenez rendez-vous avec nous au 064/43.17.06

Mini-foot

Tous les jeudis de 16h à 19h pour les 12-15 ans. Départ de la maison de quartier de la Cité des Epines. Inscription au 064/43.17.34

Pour les adultes/seniors

Recherche d'un emploi, d'un projet professionnel ?

L'assistante sociale peut aider et accompagner dans les démarches de recherche d'emploi. Seulement pour les personnes résidant dans l'entité.

Sur rendez-vous au 064/43.17.06.

Atelier des Epines

Envie de passer un moment agréable(cuisine, montage floral...) avec nous à la maison de quartier les jeudis de 10h à 14h ?

Infos au 064/43.17.34

Gym douce

En collaboration avec l'asbl Gymsana, le PCS organise des séances de gym douce (adaptée aux aînés) chaque lundi de 16h à 17h à la salle omnisports (rue du Pont du Nil).

Infos et inscriptions au 064/43.17.34

Atelier des aînés

Venez passer un moment agréable ensemble en atelier créatif et ludique les mercredis :

- De 14h à 16h à la **maison de quartier de Mont-Sainte-Aldegonde** dans un local

relooké. Vous pouvez venir avec vos petits-enfants !

- De 17h à 19h à la **maison de quartier des Epines** (rue de l'Amitié, 11 à Morlanwelz).
Infos et inscriptions : 064/43.17.34

Taxi de la Solidarité

Service de transport de proximité et d'accompagnement social réservé aux citoyens de Morlanwelz : nous faisons les courses avec vous ou pour vous (liste de courses) , nous vous conduisons à vos examens médicaux (et nous vous attendons)...

Le service s'adresse aux personnes présentant un handicap léger ou momentané ,aux personnes de plus de 55 ans qui n'ont pas de véhicule , qui éprouvent des difficultés à se déplacer , à utiliser les transports en commun ou qui ont besoin d'accompagnement .

Attention : nous ne sommes pas équipés pour les transport des PMR.

Tarif général : 0,3751€/km + 3€/h.

**INFOS ET RENDEZ-VOUS :
064/43.17.34**

Activités shopping dans le cadre du service taxi (gratuit - de 9h à 15h) :

- 11/12 (Centre commercial Cora à La Louvière)
- 18/12 (L'Esplanade à Louvain-la-Neuve)

Transport gratuit

VERS LES CENTRES DE VACCINATION

La Commune de Morlanwelz assure gratuitement un déplacement et un accompagnement vers les lieux de vaccination pour les personnes fragilisées et isolées.

Prenez contact avec le Plan de Cohésion Sociale de Morlanwelz (pendant les heures de bureau)

064 43 17 34

Service réservé aux résidents de l'entité de Morlanwelz

Éditeur responsable : J. Incannella, Bourgmestre F.F.

de Cohésion sociale



Cohésion sociale

Aide aux seniors

Pour toutes informations, accompagnement et écoute : mutuelle, Grapa, pension, SPF, testament... prenez rendez-vous au 064/43.17.06.

Sophrologie et méditation

Le mercredi de 15h30 à 16h45 à l'école des Trieux à Carnières. Inscriptions au 064/43.17.34

Les demandes sociales

- Lieu d'accueil, d'écoute, d'aide et de soutien.
 - Démarches administratives diverses : dossiers «vierge noire» (SPF Sécurité Sociale), AViQ...
 - Informations sur les avantages sociaux (réductions sur les factures d'électricité ou de gaz, tarifs préférentiels dans les transports en commun ou encore dans les musées).
- Infos et rendez-vous au 064/43.17.06 ou au 064/43.17.34.

Atelier cuisine

Les Femmes prévoyantes socialistes et le Plan de cohésion sociale proposent un atelier cuisine un mardi par mois de 10h à 15h à la maison de quartier des Epines. Nous partageons des astuces pour bien manger à prix réduit. Infos et inscription obligatoire au 064/43.17.34

Donnerie

Besoin de vêtements homme-dame-enfant ? Uniquement sur rendez-vous au 064/43.17.34

Besoin de votre covid safe ticket ?

reseauantewallon.be
masante.belgique.be 071/31.34.93

Vous souhaitez voyager ou assister à des événements ?
C'est possible grâce à l'appli CovidSafeBE.

Téléchargez vos certificats avec l'appli officielle CovidSafe®



Autres possibilités pour demander votre certificat >



*"C'est possible grâce à l'appli"
... mais ce n'est pas si simple pour vous ?*

**LE PLAN DE COHESION SOCIALE DE MORLANWELZ (PCS)
PEUT VOUS AIDER !**

**Nous pouvons installer l'application sur votre smartphone
ou vous délivrer les tickets en format papier
sur rendez-vous au 064/43.17.34**

Depuis le 1^{er} novembre, vous devez présenter votre covid safe ticket :

Dans les dancings, discothèques, restaurants, bars, cafés... (à l'intérieur).

Dans les hôpitaux, maisons de repos, centres d'accueil et de soins de jour, centres de réhabilitation, établissements pour personnes handicapées, établissements psychiatriques ou établissements pour personnes souffrant de troubles mentaux (à partir de 12 ans).

Dans les événements de masse rassemblant 50 personnes ou + en intérieur et 200 personnes ou + en extérieur (à partir de 12 ans).

Dans les centres sportifs, centres de fitness en intérieur et au-delà de 200 personnes en extérieur.

Dans les établissements du secteur culturel, récréatif et festif rassemblant 50 personnes ou + en intérieur et 200 personnes ou + en extérieur, dans les centres sportifs, centres de fitness en intérieur et au-delà de 200 personnes en extérieur.

Dans les foires commerciales et congrès rassemblant 50 personnes ou + en intérieur et 200 personnes ou + en extérieur.

Aquagym à Mariemont Mieux-être

Nouvelle activité !

Pour les personnes de plus de 60 ans habitant l'entité, nous proposons des séances gratuites d'aquagym douce adaptée aux seniors au centre de bien-être Mariemont Mieux-être. **Les séances se déroulent le mercredi de 10h à 11h du 9 mars au 29 juin 2022** (hors vacances scolaires). Après la séance, les participants pourront profiter de l'infrastructure (sauna, hammam, etc) pendant 15min. Ensuite, un café et une mignardise sont offertes.

Attention : vous devez vous inscrire au PCS au 064/43.17.34 et demander à votre médecin traitant un **certificat médical** stipulant votre aptitude à suivre les cours d'aquagym douce et l'envoyer au Plan de cohésion sociale soit par courrier au 48 place de Carnières, 7141 Carnières, soit par mail à sophie.olivier@morlanwelz.be avant le 21 janvier 2022 en mentionnant vos nom, adresse et numéro de téléphone.



Chef de projet : Sophie Olivier - 064/43.17.34 - Infos : sophie.olivier@morlanwelz.be - (aussi sur Facebook !)

Toutes ces activités sont une initiative du Plan de Cohésion Sociale de l'administration communale de Morlanwelz, du collège communal, **de l'échevine responsable, Josée Incannella, et du bourgmestre, Christian Moureau.**

Place aux enfants : une journée formidable !

C'est le samedi 16 octobre que s'est déroulée la 26^e journée «Place aux Enfants.» 24 hôtes ont permis à 165 enfants de découvrir leurs métiers ou passions. Nous tenons à remercier tous les partenaires ainsi que tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à cette journée et qui ont permis qu'elle soit une parfaite réussite.

Nous donnons rendez-vous le samedi 15 octobre 2022 à tous les enfants de 5^e et 6^e primaires des écoles de l'entité pour une journée de découvertes !

Si vous désirez faire découvrir votre métier ou votre passion aux jeunes Morlanwelziens, contactez-nous.

Le comité «Place aux Enfants»





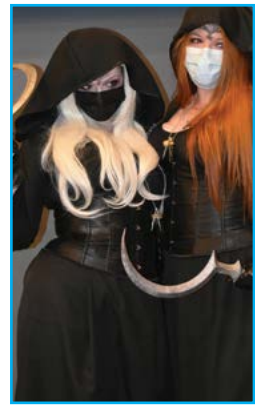
La Bibliothèque communale a organisé son 6^e Festimanga le 2 octobre au Centre culturel Le Sablon avec au programme : quiz, danse, karaoké, calligraphie, origami, gaming, cosplay, food-truck et exposants divers.

L'entrée était gratuite, les animations ont eu lieu de 10h à 18h et près de 800 visiteurs ont été accueillis en une journée !

En attendant l'année prochaine, vous pouvez rejoindre le **Club manga...**

Infos : 064/43.16.95
<https://bibliothekaremorlanwelz.wordpress.com>

Photos : www.facebook.com/bibliothekaremorlanwelz ©



La consultation ONE de Carnières Centre (place de Carnières, 51) *recherche des volontaires*

Vous disposez de quelques heures de temps libre ?
 Vous aimez le contact avec les enfants et leurs parents ?
 Vous aimez communiquer ?



Nous vous proposons de rejoindre notre équipe un jeudi de 13h à 15h ou un mardi de 16h à 17h30.

Si vous êtes intéressé(e) ou si vous désirez d'autres informations, vous pouvez composer le numéro 0497/18.98.38.

Déjà tous nos remerciements, si vous vous intéressez à notre consultation.

Informations générales :
www.one.be - info@one.be



«Pour aimer son pays, il faut le connaître»

Sauvegarder la mémoire du patrimoine local se révèle un enjeu auquel de plus en plus de citoyens sont sensibles.

Helder Wasterlain a conçu une application, appelée «Code Mémoire», qui permet de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de l'entité morlanwelzienne.

Issu d'un couple belgo-portugais, Helder explique avoir voulu rendre hommage à ses ancêtres de Carnières, village où son père réside. *Tout a commencé au Portugal, à Coimbra, en 2018, ville universitaire classée au patrimoine UNESCO, raconte-t-il, dans un quartier confronté au vieillissement de la population, la dégradation de l'immobilier et livré à un relatif abandon.*

Helder y a alors lancé une initiative, via une application code QR, avec des supports audio permettant d'écouter des histoires de vie d'habitants, du passé ou toujours en vie.

Helder a ensuite développé deux projets similaires, «Les Racines de Matongé» à Bruxelles, où il a mené des entretiens avec des gens du quartier, et à la société de transports en commun STIB. Cette expérience a donné lieu à l'installation de 7 codes QR dans des stations de métro. Les récits des deux projets sont devenus albums disponibles sur Spotify.

Il y a un côté artistique auquel je tiens dans ma démarche, c'est-à-dire que je mélange réalité et fiction, je romance l'histoire et cette approche enrichit le propos.

En 2020, Helder a contacté l'échevin de la culture, Giorgio Facco et, sous l'impulsion de celui-ci, grâce au partenariat avec le projet *Vhello* et le financement de la province de Hainaut, le collège communal a adhéré au projet.



Helder Wasterlain,
concepteur de l'application «Code Mémoire»

En concertation avec Giorgio, nous avons choisi des lieux et thèmes qui présentent une valeur patrimoniale, poursuit-il, on a interviewé des personnes issues des trois communes de l'entité, comme d'anciens mineurs, des passionnés de balle pelote, des vîs grands pès, l'éditeur de renommée internationale Emile Lansman, etc.

Le projet «Code Mémoire» a également bénéficié du partenariat du Centre culturel *Le Sablon* et de son directeur, Philippe Hesmans (notamment pour les enregistrements et la recherche de musiciens) et des comédiens d'une troupe dirigée par Jean-Charles van Antwerpen qui ont prêté leurs voix aux récits.

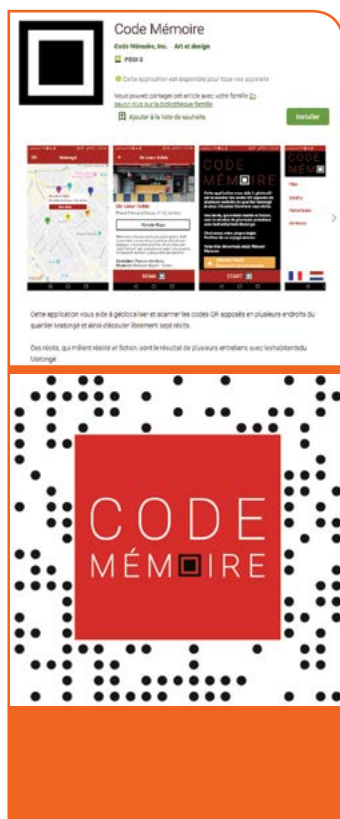
Depuis le 26 juin, plus de 532 personnes ont écouté une histoire du Code Mémoire souligne Helder.

Et il conclut : *J'ai adopté une phrase d'un livre d'Olivier Hubinont que m'a offert l'historienne Anne-Marie Marré-Muls, pour aimer son pays, il faut le connaître.*

Franca Rossi

Pour plus d'informations, consultez le site www.codememoire.app

- Spotify : *Code Mémoire*
- Facebook : *Code Mémoire*
- Instagram @codememoire.app



CODE MÉMOIRE À MORLANWELZ



Le train arrive dans 5 minutes

Ancienne gare de l'Olive
Rue de l'Olive, 2
7140 Morlanwelz

Parmi 7 religieuses figurait une jeune moniale d'une grande beauté répondant au nom de Béatrix, qui avait la charge de portière. Un jour, elle décida de quitter l'ordre pour une existence séculière. Avant de quitter le couvent, elle se prosterna devant la Vierge Marie et, tout en déposant les clefs aux pieds de cette dernière, elle lui dit : «Pardonnez-moi de vous quitter».

Comédien : Eric Delange



La réunion secrète

Pont Saint-Pierre
Bois de l'Olive
7140 Morlanwelz

Les voilà ! À l'autre bout du tunnel, regardez ! D'un côté, Raoul Warocqué, homme corpulent, cigare entre les doigts de la main gauche, lunettes, moustache bien taillée, chapeau et veste noirs. De l'autre, Valère Mabilie, homme de haute stature, mains croisées dans le dos, grande barbe blanche, cheveux argentés et binocle ; on le confond souvent avec le Roi Léopold II.

Comédien : Jean-Pierre Vansantvoort
Musicien : Philippe Hesmans - synthèse



Faites un vœu

Office du Tourisme
Chaussée de Mariemont, 71
7140 Morlanwelz

Nous sommes le 17 mars de l'an 1600. Juchés sur leurs chevaux, débarquent à Morlanwelz le peintre valenciennois Adrien de Montigny et son jeune collaborateur. Adrien de Montigny a été chargé de cartographier et de peindre à la gouache l'ensemble des villes, villages, forêts, cours d'eau, châteaux et propriétés appartenant au duc Charles III de Croÿ Àerschoot.

Comédienne : Stéphanie Cruschiel
Musicien : Luigi Giaverni - guitare acoustique



Le cadre

Espace muséal / Musée A-L. Martin
Place de Carnières, 52
7141 Carnières

Un contemporain d'Alexandre-Louis Martin était le cycliste Robert Van Der Stockt, né lui aussi à Carnières. Pour le peintre Alexandre-Louis Martin, le temps se mesurait au moyen de couleurs et de pincesaux. Pour le cycliste Robert Van Der Stockt, le temps était chronométré et divisé en étapes. Deux perspectives différentes mais complémentaires.

Comédien : Bernard Melchior
Musicien : Gwendal Bouquet - harmonica



La petite reine blanche

Place Max Buset
7141 Mont-Sainte-Aldegonde

Samedi, 15h, 22 mai 1921. Devant vous : Jules Deraymacker (chef d'équipe) et Léon Magnies à la ligne des courtes ; au petit milieu : Firmin Gueritte ; au grand milieu : Zénon Magnies ; et à la position de foncier, le jeune et puissant : Vital Pourtois. Vous les avez en face de vous ces 5 joueurs, les voilà.

Comédienne : Marina Bovenzi
Musicien : sons d'une lutte au ballodrome Max Bailly à Mont-Sainte-Aldegonde



Le cahier perdu

Cimetière de Mont-Sainte-Aldegonde
Rue d'Escossons
7141 Mont-Sainte-Aldegonde

Mais je sens que vous aimeriez en savoir plus... Il y a quelques années de cela, deux individus ont été aperçus sur ce champ. Ce qui a intrigué les locaux, c'est qu'ils étaient munis d'une vieille carte et chacun d'eux avait une pelle à la main. Ils cherchaient visiblement quelque chose.

Comédien : Françoise Quinet
Musicien : Greg Chainis - guitare électrique

CODE MÉMOIRE est un projet artistique qui veut promouvoir la médiation entre le public, le patrimoine immatériel et le territoire où le projet est implanté, contribuant ainsi à l'intégration d'une culture artistique gratuite dans le quotidien des villes et des communes.

Téléchargez l'application Code Mémoire App

Cette application vous aide à géolocaliser et à scanner les codes QR apposés en plusieurs endroits d'un territoire et ainsi d'écouter librement les récits. Ces récits, qui mêlent réalité et fiction, sont le résultat de plusieurs entretiens avec les habitants locaux.

Choisissez votre propre trajet. Vous avez la liberté et le choix.

Profitez de cette expérience sonore.

Vous êtes désormais un(e) promeneur(e).



La racine

Prieuré de Montaigu
Rue de Montaigu, 2
7140 Morlanwelz

Les arbres perdaient leurs feuilles, c'était l'automne 1942, en pleine occupation allemande. Joseph Muriffe s'était dissimulé dans les racines d'un arbre au milieu du Bois de Mariemont. Il avait été prévenu in extremis par le préfet Fonck qui avait eu le sang-froid d'occuper les trois agents de la Gestapo pendant qu'un membre du personnel filait à toute allure dans les longs couloirs de l'Athénée pour avertir Joseph Muriffe.

Comédiennes : Renza Finet et Bertha Van Kalkeren
Musicienne : Juliette Gauthier - harpe



La lettre de Laurette Demaret

Rue Alphonse Vanrôme
7141 Carnières

Laurette Demaret, née à Carnières le 17 novembre 1921 et morte au combat à Temploux, près de Namur, le 26 août 1944, était une résistante belge de la seconde Guerre mondiale. La mort de son père, le 10 mai 1940, victime d'un bombardement allemand, motiva l'engagement de Laurette au sein de la résistance, elle avait à peine 18 ans.

Comédienne : Marie-Françoise Jonnieaux
Musicien : Agostino Catalano - harmonica



La légende de l'ours

Chemin des Ânes
Rue Saint-Hilaire
7141 Carnières

Et arrive le moment de l'entrée des ours. Étonnamment, ils sont deux. Le moniteur d'ours donne des ordres avec des cris et des coups de fouets. Un des ours affiche pourtant un drôle d'air. Il réagit certes aux instructions mais ses réactions sont plus lentes et plus maladroites.

Comédien : Jean-Charles Van Antwerpen
Musicien : Emmanuel Gilnne - trompette

Osons sortir ! SICILE – NEW-YORK



UNE ASBL DE LA PROVINCE DU HAINAUT

L'Administration communale de Morlanwelz vous invite pour deux magnifiques circuits en association avec TERALIS, une asbl de la Province de Hainaut. Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame D'Angelo Nella de l'agence TERALIS au 071/866 661 ou par mail : nella@teralis.be
Inscrivez-vous sans frais de dossier sur www.teralis.be – Voyages privés

SICILE

12 jours / 11 nuits



À pd 1.499 € / pers.

Suppl. single : 265 €

sur base d'un groupe de 41 participants

18 > 29 mai 22

19 > 30 sept. 22



- J1 VOYAGE EN CAR MORLANWELZ/LIVORNO + TRAVERSEE EN FERRY
- J2 TRAVERSEE LIVORNO-PALERME/TRANSFERT A CEFALU'
- J3 EXCURSION A PALERME
- J4 EXCURSION A CEFALÙ
- J5 EXCURSION A PIAZZA ARMERINA/ CATANIA
- J6 EXCURSION A TAORMINA

- J7 EXCURSION A SYRACUSE
- J8 EXCURSION A NOTO/MODICA
- J9 EXCURSION A AGRIGENTE
- J10 MATINEE PLAGES/ TRANSFERT FERRY PALERME - LIVOURNE
- J11 LIVORNO/GENES
- J12 GENES / VOYAGE BELGIQUE

LE PRIX COMPREND les trajets A/R en autocar jusqu'à Livourne et ensuite traversée de nuit en ferry jusqu'à Palerme, l'autocar à disposition selon le programme, 9 nuits en hôtel 3*SUP/4* avec logement, petit déjeuner et repas du soir inclus, 3 lunches, les entrées comme reprises sur le programme, le Guide local autorisé en français pour les visites prévues au programme, la TVA et la protection Fonds de Garantie TERALIS. LE PRIX NE COMPREND PAS toutes prestations non mentionnées ci-dessus, les repas mentionnés comme libres au programme, les boissons supplémentaires, les assurances de voyage, les frais de dossier TERALIS si réservation manuelle (21€ par dossier) – frais offerts si réservation via www.teralis.be.

NEW-YORK



NEW YORK CLASSIQUE

À pd 999 € / pers. en double

24 > 28 mars 22 - 7 > 10 avr. 22

PROGRAMME 5 JOURS / 3 NUITS :

- J1 BELGIQUE/NEW YORK / NY TOUR PANORAMIQUE
- J2 DOWNTOWN NY / HUDSON RIVER / GROUND ZERO / WALL STREET/ LITTLE ITALY / SOHO GREENWICH VILLAGE
- J3 MIDTOWN / ROCKFELLER CENTRE
- J4 HARLEM / THE BRONX + VOL RETOUR
- J5 NY/BELGIQUE

NEW YORK + EXT. PHILADELPHIE & WASHINGTON

À pd 1.399 € / pers. en double

29 déc. 21 > 4 janv. 22 - 24 > 31 mars 22 - 9 > 16 avr. 22

PROGRAMME 8 JOURS / 6 NUITS :

- J1-4 VOIR PROGRAMME CLASSIQUE
- J5 PHILADELPHIE : TOUR PANORAMIQUE ET À PIED / MARCHÉ DE READING / INDÉPENDANCE HALL
- J6 WASHINGTON DC : CAPITOLE / TOUR À PIED
- J7 WASHINGTON DC + TRANSFERT À NY POUR VOL RETOUR
- J8 NY / BELGIQUE



La ferme de Vierset, une production locale 100% naturelle !

Madame Renée Manderlier exploite une ferme laitière située à Carnières, rue de Vierset. On y fabrique et on y vend tous les dérivés du lait.

Renée est née à l'ancien hôpital civil de La Louvière qui est actuellement une *résidence services* pour personnes âgées. Elle a fait ses études primaires à La Louvière et à Carnières et ses humanités à La Louvière et à Hirchonwelz. Sa maman exploitait la ferme appelée ferme de Sart-Longchamps ou ferme Guyaux, située à la rue de Baume à La Louvière. Lorsque Renée atteint l'âge de 8 ans, sa maman et elle déménagent à Carnières. Tout en continuant ses études, Renée aide à la ferme. Ensuite, elle travaille à l'extérieur. Son mari, géomètre, est décédé. Elle est maman de deux filles : Anne est secrétaire et a trois enfants, Marianne enseigne le dessin. Renée a suivi des formations dans le domaine agricole au Carah à Ath.

Ses vaches sont des bleues mixtes, elles sont élevées tant pour le lait que pour la viande. Elles sont calmes, robustes, vèlent naturellement et facilement. Elles sont suivies et chouchoutées par le vétérinaire, D. Saelens. Leur alimentation est composée principalement d'herbe. Leur lait est riche en omégas et en acide gras polyinsaturés.

Renée déplore que l'on jette négligemment des canettes en aluminium et autres déchets le long des prairies et des champs. Ces objets sont broyés à la récolte du foin. Ils peuvent être ingérés par le bétail, être sources de souffrance pour la vache et être fatals pour cette dernière.

En plus des vaches, des génisses et des veaux, Renée a aussi des poules pondeuses et des poulettes. De la journée, elles disposent d'un parcours extérieur. Le matin, elle ouvre la trappe du poulailler et la ferme au crépuscule. Normalement, les renards n'attaquent pas les poules de la journée...

La ferme est ouverte les vendredis de 9h30 à 15h30 et les samedis de 9h30 à 12h.

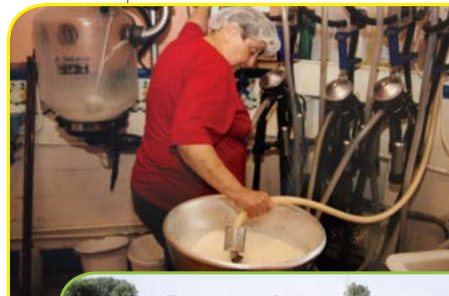
Vous pouvez y acheter sur place :

- beurre,
- œufs,
- maquée,
- fromage au lait battu,
- crèmes glacées et sorbets,
- yaourts maigres nature et aux fruits,
- miel de La Ruche Levalloise (des ruches sont visibles près de la ferme)...

Elle vend aussi des beurres spéciaux «barbecue» en saison, du beurre grec, mexicain, aux 4 poivres, à l'ail et aux fines herbes.

Vifs remerciement à la très charmante Renée toujours présente aux marchés artisanaux locaux, à ses filles aux doigts de fée. La bonne tasse de café et le verre d'eau firent partie de cet entretien «bon enfant»! Encore merci.

Propos recueillis par Annette Tilmant, corrigés et agréés par Renée & Co.



Ferme de Vierset
24, Rue de Vierset
7141 Carnières
064/44.27.77
0494/58.30.84

www.fermedevierset.be





Des nouvelles de la Société Royale d'Instruction populaire de Morlanwelz

La Société Royale d'Instruction populaire de Morlanwelz informe l'ensemble de la population de Morlanwelz :

Après plus d'un an et demi d'arrêt forcé, et même si plane toujours le spectre d'une quatrième vague pour l'automne, notre société culturelle a décidé de reprendre progressivement ses activités. La remise en route des activités culturelles comme la fréquentation de l'Horeca et de bien d'autres domaines sont aujourd'hui devenues irréversibles (plus personne ne comprendrait un retour en arrière); ce qui signifie néanmoins que les activités doivent être marquées du sceau de la sécurité : ainsi, le seul déplacement que nous devrions effectuer au cours de ce dernier trimestre 2021 se déroulera avec la présentation obligatoire dès le départ du certificat de vaccination ou d'un test PCR négatif ayant été exécuté au maximum 48 heures avant le déplacement. Dans le car, le port du masque est obligatoire durant tout le déplacement. Cette excursion repas de chasse nous emmène le long de la Lesse le dimanche 14 novembre (*sauf changement entre la remise de cet article et l'impression du journal*).

D'autres activités commencent à remplir nos agendas pour le début de l'année 2022 où nous espérons reprendre le cours habituel de nos activités dans des conditions normales que nous espérons voir revenir le plus rapidement possible. Nous vous tiendrons au courant de ces activités progressivement car elles courent déjà jusqu'au milieu de l'année 2022.

Mais, pour que notre vie redevienne la plus normale possible, c'est à nous de continuer à faire attention aux gestes de protection tant de fois répétés et qui doivent continuer à être appliqués car le virus est toujours présent, prêt à profiter du moindre relâchement de chacun d'entre nous, même si nous sommes vaccinés. En vous protégeant, vous protégez aussi les autres.

Pour tout renseignement sur la Société Royale d'Instruction Populaire, contactez le président, Bernard Seutin, au 064/26.27.08.



Infos - vaccination

0800 45 019

je me vaccine.be

NOUS POUVONS VOUS AIDER
A EN SORTIR.

WWW.ALCOOLIQUES ANONYMES.BE
078/15 25 56
24H/24 ET 7J/7

Groupe AA Morlanwelz
Place G. Decamps, 16 à Carnières
Réunions le mercredi et le vendredi à 20h
Réunion ouverte au public le dernier vendredi du mois.

Activités de l'amicale des pensionnés socialistes de Morlanwelz

Samedi 4 décembre

Excursion marché de Noël à Valkenburg et Maastricht.



65-€ par personne. Le prix comprend le voyage en car, le repas de midi, menu 3 services, dans un restaurant typique. A réserver par téléphone au 0494/91.96.34 (Rosy) ou au 0476/48.99.38 (Angelina). Elles vous donneront tous les renseignements nécessaires.

Dimanche 12 décembre

Distribution à leur domicile, **des colis** gratuits de fin d'année, pour les membres âgés de plus de 65 ans.

La cotisation annuelle à notre amicale est de 10-€. Vous désirez vous y inscrire ? Contactez Rosy, la présidente ou Angéline, la secrétaire.



Suivez Amicale des Pensionnés Socialistes de Morlanwelz-Mariemont sur Facebook !





Place Albert 1^{er}, 16a
www.morlanwelzlaicite.be
 064/44.23.26
laicite.mlz@hotmail.com

Maison de la Laïcité
 Morlanwelz

Vendredi 26 novembre à 19h30
 Ciné-débat «**Libres...?**»

Ce film, présenté dans le cadre des avant-premières en Wallonie, est projeté en présence des auteurs - réalisateurs.
 Entrée : 4-€.



Mercredi 8 décembre à 19h30
 Conférence-débat : «**Sidéurgie liégeoise : chronique d'une mort annoncée**» avec **José Verdin, économiste et militant syndical.**

Entrée : 3-€/membre - 5-€/non membre.

Lundi 17 janvier

Les Lundis du Préau - activité à définir
 12h30 - repas du Préau : 15-€.
 14h15 - activité : 4-€, goûter compris.

Atelier d'aquarelle

Les lundis 22 novembre, 6 et 20 décembre, 10 et 24 janvier, 7 février...
 L'atelier se déroule de 14h à 16h30 et la participation est de 5-€, papier spécial, cafés compris, ainsi qu'une petite friandise inattendue.

Atelier d'art floral

Les jeudis 25 novembre, 9 et 16 décembre, 13 et 27 janvier, 10 février...
 Participation : 16-€, fleurs et café compris.

Toute l'année, nous organisons des activités diverses ouvertes à toutes et tous : conférences, repas conviviaux, soirées musicales, ateliers, expositions, etc.

Pour suivre notre actualité, RDV sur notre page Facebook *Maison de la Laïcité de Morlanwelz* ou sur www.morlanwelzlaicite.be



35^e jogging

Les Crêtes de l'Olive

Le 24 octobre 2021 - 281 participants - 9,6 km



Classement des 10 premiers coureurs

Place	Nom	Temps	Temps/km
1	Miguel Lacroix	0:37:19	03:49
2	Kenny Baudour	0:37:20	03:49
3	Mathis Massart	0:38:02	03:53
4	Jean-Marc Culot	0:38:08	03:54
5	Jérémie Deck	0:39:34	04:03
6	Walter Bilanzola	0:40:30	04:08
7	Ricardo Dos Reis Monteiro	0:40:30	04:08
8	Vincent Van Belleghem	0:40:36	04:09
9	Francisco Riso	0:40:57	04:11
10	Ismaël Maton	0:41:00	04:11

Classement des 3 premières femmes

30	Julie Vanderlinden	0:44:52	04:35
36	Sylvie Wauquier	0:45:10	04:37
61	Annick Courbet	0:48:05	04:55

Tous les résultats sur www.challengehainaut.be

Concert de Noël de l'Emilienne

Après plus ou moins deux ans de silence suite à la pandémie, la chorale L'Emilienne de Morlanwelz, accompagnée de la chorale Les Poly'Sons d'Estinnes, organise son traditionnel concert de Noël **le dimanche 5 décembre 2021 à 16h en l'église Saint Martin de Morlanwelz.**

Nous vous attendons nombreux !

Entrée 8-€.
 0496/71.41.18
chorale.l.emilienne@skynet.be



Les Amis du Télévie Morlanwelz

Le Télévie est une opération caritative organisée par RTL depuis 1989. Il, elle récolte de l'argent au profit du *Fonds National de la Recherche Scientifique* (F.N.R.S.) notamment celle du cancer.

Les moyens financiers ? Ils proviennent des activités mises au point par des comités locaux : spectacles, vente de produits, repas, dons d'entreprises... (bon à savoir : tout don d'un montant égal ou supérieur à 40-€ fait baisser les impôts via l'attestation fiscale).

Les sommes récoltées par chaque comité sont reversées lors de la journée de clôture de la campagne annuelle dont l'apothéose est un super show diffusé en direct sur RTL : les participants espèrent chaque fois battre le record de l'année précédente !

L'association *Les amis du Télévie Morlanwelz* a vu le jour en 2010 à l'initiative de Pascal, le président. Le comité est composé, en outre, de François, cadre en informatique, qui a travaillé un certain moment chez Total et où il a eu la «chance» de faire la connaissance de Brigitte, que les disparitions de sa maman et de sa meilleure amie dues au cancer ont convaincue de jouer un rôle plus qu'actif dans la lutte contre «le crabe». Jean-Pierre, époux de Brigitte, complète l'équipe.

Les produits vendus par le Télévie sont labellisés : les «incontournables» bonbons, des sacs en toile de toutes tailles, des stylos, des crayons de couleur, des chiffons en microfibre, des couverts à salade...

Certains commerçants locaux ont accepté de servir de relais pour leur vente : la librairie *Lecture et Loisirs* sur la Grand-Place, l'opticienne Elise Colombe dans la Grand-Rue, le fleuriste *les Tentations de Mariemont* à la chaussée de Mariemont, la boulangerie Saey avec la station service Total, la pharmacie Universal à l'avenue W. Churchill et enfin, le magasin Louis Delhaize de Carnières. *Nous aimerions ne pas en rester là*, déclare François : *tout commerçant ou organisme désireux de distribuer les produits Télévie peut nous en faire la demande ; nous offrons aussi la possibilité de se procurer les articles via le site internet : www.televiemorlanwelz.be* *Nous avons répondu «présent» à l'invitation des autorités communales lors d'organisations telles que les marchés artisanaux ou le marché de Noël,*



Brigitte, François, Pascal et Jean-Pierre



nous sommes également présents ponctuellement dans de grandes surfaces. François précise, lors de cet entretien que *l'accueil réservé par les habitants de l'entité a été et reste formidable que ce soit pour la vente des produits Télévie ou pour nos manifestations : la soirée «années 80» qui normalement a lieu le second samedi du mois de mai et notre grande journée du début octobre (parcours pédestre et soirée avec spectacle). L'année dernière, cet enthousiasme fut tel qu'il nous a permis de verser la somme de 16.000-€. Cette année, suite à la pandémie, la somme fut moindre : 11.500-€.* *Il n'empêche que nous sommes encore et toujours reconnaissants et clamons nos remerciements à tout un chacun.*

Des projets ?

Mais oui, bien sûr. Le comité Télévie prévoit de participer au marché de Noël 2021 *S'il peut avoir lieu, évidemment. Nous y mettrons en vente des crèches réalisées par William, un de nos sympathisants et pourquoi pas prévoir un Bingo ?*

Au nom du comité, François signale qu'ils sont toujours à la recherche de bénévoles et de sponsors. Au cas où certains disposeraient d'un peu de temps, le comité est joignable au numéro d'appel 0475/25.41.29 ou au 0497/88.85.89 (François). Ils sont aussi joignables via l'adresse mail : lesamisduteleviem@gmail.com

Les aides financières ou autre ne sont pas à dédaigner, chacun en est conscient : *la santé est un capital précieux dont il faut se préoccuper à chaque instant... Le 1^{er} janvier, ne souhaite-t-on pas «bonne année, bonne santé...» ? Et cependant, pourtant...*

François était tellement intarissable que cet entretien a duré plus de deux heures. Heureusement, notre chère Josette Causette n'avait pas oublié la tasse de café et le verre d'eau. Merci, Josette. Merci aussi à monsieur Lambrechts pour avoir accepté que François, représentant le comité Télévie Morlanwelz, et moi-même puissions occuper la salle du collège. Merci à notre Nathalie «Madame Photos».

Propos recueillis par Annette Tilmant, corrigés et agréés par le «brave» François

ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE SANS LE SAVOIR ?

▶ Votre pharmacien vous propose un dépistage simple et gratuit



 PHARMACIE

Aujourd'hui
1 diabétique
sur **2 s'ignore**

Dans la région
du Centre,
1 personne
sur **13 est**
diabétique

NOVEMBRE - DECEMBRE

La Louvière - Binche - Morlanwelz - Manage - Le Roeulx - Estinnes

▼ Trouvez nos pharmacies partenaires ▼

Sticker apposé en pharmacie ou allez sur le site pactsante.be



Le retard de diagnostic favorise la survenue de complications cardiovasculaires, ophtalmologiques, neurologiques, rénales. Faites-vous dépister gratuitement en quelques minutes dans nos pharmacies partenaires. L'objectif est d'orienter, sur une base objective, les personnes en suspicion d'état de (pré)diabète vers un médecin généraliste afin de se soigner mieux et plus vite.

Plus d'information sur pactsante.be ou sur Facebook.

Rubrique médicale

Solumob Volontaires a besoin de chauffeurs-accompagnateurs

Solumob Volontaires assure le transport accompagné de personnes handicapées ou ayant des problèmes de mobilité mais aussi de personnes valides.

Les transports en commun sont inadaptés ? Vous avez besoin d'un accompagnement ? Solumob Volontaires propose un accompagnement personnalisé pour des rendez-vous médicaux, des activités ou autres loisirs sans limite de kilomètres. Le service est agréé par toutes les mutuelles, disponible de 8h à 18h en semaine et sur demande le weekend et les jours fériés.

Hélas, Solumob Volontaires manque de bras... Si vous avez du temps libre, êtes motivé, dynamique, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de chauffeurs-accompagnateurs. C'est une expérience valorisante et enrichissante sur le plan humain assurée.

N'hésitez pas à vous informer au 0478/04.29.31 ou par mail à volontaire@solumobvolontaires.be
Site : www.solumobvolontaires.be

Françoise, volontaire chez Solumob



www.solumobvolontaires.be

Pharmaciens

BUSQUIN

Rue M. Duvier, 7 - 064/43.22.88

CASTELAIN - MULTIPHARMA

Place du Marché, 2 - 064/44.22.70

LARSILLE - FAMILIA

Chée Brunehault, 415 - 064/44.21.87

VALENTIN

Grand-Rue, 10 - 064/44.20.62

DEGHISLAGE - MULTIPHARMA

Pl. de Carnières, 37 - 064/44.21.22

HAMAIDE - UNIVERSAL PHARMA

Av. W. Churchill, 25 - 064/28.38.98

MAGAIN

Rue de la Station, 72 - 064/44.62.16

MARCQ

Place de Mont-Ste-Aldegonde, 38
064/33.40.48

LEJONG

Grand-Rue, 53 - 064/45.13.92

Médecins

BOUGARD S.

Place de Carnières, 6
064/45.10.93 - 0495/18.21.60

BRUNO G.

Place Albert 1^{er}, 8
064/45.93.52

BUSQUIN P.

Rue du Beauregard, 45
0497/06.15.80

DELVAUX S.

Quai de la Haine, 122
02/808.36.33

DE MATTEIS A.

Chaussée Brunehault, 23
064/44.64.49

GUSTIN M-P.

Rue Delbègue, 35A
064/44.66.17 - 0477/90.60.70

HENNE M.

Avenue Churchill, 16/3
064/46.08.86

MOROSINI N.

Rue Abel, 35A
064/44.58.45

MATAGNE B.

Rue Waresaix, 50
064/44.56.72

VANDENBOSCH D.

Rue des Jacinthes, 8
0497/66.12.12

VERBESSELT J.

Rue du Houssu, 5
064/44.22.88

WASTELAIN R.

Rue Edmond Peny, 27
0474/85.38.95

Centre de santé Cap Sud

Place Albert 1^{er}, 1 - 064/67.67.34

www.fr.docvadis.be/centremedicalcapsud

DE BODT / DUPONT / FAYT / GUYAUX / MUSCH

Centre de santé Arcadia

Rue A. Warocqué, 4 - 064/84.18.37

www.centrearcardia.com

HUST / CZARKOWSKA

MÉDECINS - POSTES DE GARDE :

29, RUE MARIE DE HONGRIE À BINCHE
164, RUE HAMOIR À LA LOUVIÈRE
LE WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H.

MÉDECIN DE GARDE :

Composez 24h/24 le **1733** (payant)
ou surfez sur www.1733.be

PHARMACIE DE GARDE :

Vous pouvez former le **0903/99.000**
(1,50-€/minute)

ou surfer sur www.pharmacie.be

Activités du Centre culturel Le Sablon

Exposition des œuvres de Valérie Hayt

Du 27 novembre au 5 décembre - entrée libre

Vernissage le 26 novembre à 19h

L'artiste emploie plusieurs techniques différentes : collages (tissus, papiers, ficelles, rubans...), peinture acrylique, écoline, gouache et aussi des matériaux comme le béton, le bois, la terre et le papier mâché. Elle utilise tout ce qui peut être récupéré et déposé sur une toile !



Excursion Marché de Noël à Bruxelles

Dimanche 19 décembre

Tarif : 30-€, visite comprise



Programme de la journée :

- 8h30 : départ de la Place de Carnières.
- 10h : visite du musée du cacao et du chocolat «Choco-Story». Le Musée du cacao et du chocolat de Bruxelles est le passage incontournable des amoureux du chocolat belge. Situé à proximité de la Grand-Place, il vous invite à voyager dans l'univers du chocolat depuis ses origines jusqu'au produit fini. Vous apprendrez comment le cacao est arrivé en Europe. Vous découvrirez comment le cacao est cultivé et transformé en chocolat. Les techniques de fabrication de la praline ou de la tablette de chocolat n'auront plus de secret pour vous... à ne pas rater au cours de la visite : la démonstration par un maître-chocolatier !
- Repas de midi libre ainsi que tout l'après-midi destiné au shopping, aux visites des marchés de Noël ou autres curiosités de Bruxelles.
- 19h : nous remonterons dans le car. Arrivée à Carnières prévue vers 20h (selon la circulation).

Théâtre Citoyen

La guerre des clochers n'aura pas lieu

Samedi 18 décembre à 20h et dimanche 19 décembre à 15h - 10-€.

Plus d'une vingtaine de comédiens sur scène interpréteront des sketches en solo, en duo, parfois même en trio, sur les travers de notre belle commune. Ce sera parfois grinçant, caricatural, mais toujours avec humour et légèreté. Issus des trois villages de l'entité, mais aussi d'ailleurs, ces artistes, pour la plupart amateurs, donneront la réplique sous la bienveillance de leur metteur en scène, Jean-Charles Vanantwerpen.

Cette représentation clôture près de deux ans de répétitions et est le fruit d'un engagement citoyen extraordinaire.



UNE PARTIE DE LA JOYEUSE TROUPE

Concert de la Saint-Valentin Trio Tamala

En collaboration avec Central.

Dimanche 13 février à 15h.



Tamala («Voyageurs») est un nouveau trio de musiciens venus d'horizons différents. Mola Sylla est l'un des grands chanteurs de la tradition des griots sénégalais. Le timbre particulier de sa voix coupe le souffle jusqu'à la dernière note. Il est accompagné par le joueur de kora virtuose sénégalais Bao Sissoko et le violoniste flamand multitalentueux Wouter Vandabeele. Leur musique vient tout droit du cœur.

Bao Sissoko, une autorité mondiale de la kora, possède un style de jeu caractéristique, tantôt délicat et vulnérable, tantôt rude et énergique. Il a entre autres travaillé avec Malick Pathé Sow, Baaba Maal et Zap Mama. En collaboration avec Wouter Vandabeele, il a déjà enregistré un disque très apprécié, «La musique d'Issa Sow». En tant que trio avec Mola Sylla, ces deux musiciens créent une alchimie musicale qui repose aussi sur les valeurs humaines partagées. Laissez-vous emporter !



Regards du monde

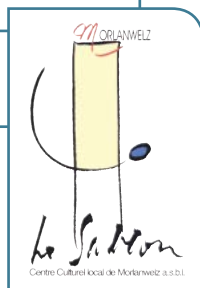
La Norvège

Mercredi 26 janvier à 19h - 8-€.

Infos «Le Sablon»

Centre culturel Le Sablon sur Facebook
<https://sablon.morlanwelz.be>
sablon@morlanwelz.be - 064/43.17.18

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Le vendredi de 9h à 12h.



Attention : RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR TOUT !

28 : Toutes ces activités sont sous réserve des décisions sanitaires dues à la crise de la Covid-19 !